

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux septembre, à vingt heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Date de convocation: 18 septembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice: 26

Présents : 19

Etaient présents : MM BERGEON Frédéric, MOUCHEBOEUF Michel, AMIOT Samuel, BERTRAND Eugénie, BORDRON Marie-Pascale, CHAINIER Marie-Claude, DAUGE Martial, FEUILLERE Magali, GAILLARD Eric, LEYMARY Jean-Michel, LIBERT Céline, MARCEAU Béatrice, MAROT Patrick, VINCENT Odile, JOLLET François, DURAND Marie-Hélène, COMBEAU Jean-Pierre, PINEAU Régine, MONICHON Robert.

Absents et excusés : HERAULT Gabriel, LEMBERT Didier, TESTAUD Philippe, MAGNE François, GABORIT Michel, BARBEAU Isabelle, PETIT Dany.

Mme LIBERT Céline a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 30 juin 2017

1. Délibération Frelons Asiatiques
2. Projet Montgolfière
3. Questions Diverses

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2017.

1. Délibération N°16 Frelons Asiatiques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au mois de juin 2017 a été décidé au sein de l'assemblée délibérante la participation de la commune à payer 50 % des factures des administrés pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour partager ces paiements, le Trésor Public demande une délibération, il a été rendu compte de deux nids sur la commune :

- Mme *** : facture de 90 euros de l'entreprise PROTEC NUISBLES
- M. *** : facture de 90 euros de l'entreprise PROTEC NUISBLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de rembourser à moitié les deux factures : 45 euros pour Mme *** et 45 euros pour M. ***.

2. Projet Montgolfière

Le projet se déroulerait le 28 et 29 Juillet 2018 au lieudit « Les Tortues » à Lamérac.

Différents pôles pourraient être organisés :

- pôle 1: Michel MOUCHEBOEUF (sécurité, parking, affichage...)
- pôle 2: Frédéric BERGEON (restauration, animation)
- pôle 3: Eric GAILLARD (organisation montgolfière, animation)

Monsieur le Maire présente le power point exposant le besoin de bénévoles ainsi que les coûts par pôle. Il y aurait un déficit prévisionnel de 5295 euros pour ce projet.

Les principaux avis des conseillers sont les suivants :

- coût financier important
- projet trop ambitieux
- doute sur la disponibilité des bénévoles
- aucune expérience
- manque de disponibilité parmi les conseillers
- du déjà vu: montgolfière tous les deux ans à Mainfonds
- manque d'enthousiasme

Cependant, les conseillers proposent d'autres idées afin de faire découvrir Montmérac comme par exemple un rallye, un jeu de piste ou encore une course d'orientation.

L'ensemble du Conseil Municipal préfère reporter le projet des Montgolfières.

Le plus important pour l'ensemble des conseillers est de mener les projets en cours ainsi que les plus urgents.

3. Questions diverses

1- Guide du mieux vivre ensemble

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le guide du bon vivre ensemble ayant pour but de le distribuer aux administrés afin de les avertir des points essentiels de la vie quotidienne. Ce guide est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

2- Repas des aînés

Le repas des aînés se déroulera le 11 novembre 2017. Le repas sera assuré par Monsieur Fabrice COURRAUD, traiteur à Baignes. Pour l'animation, un accordéoniste viendra. L'apéritif se déroulera dans l'église.

3- Travaux voirie / bâtiments

Une réunion après les vendanges sera organisée afin de visiter les chantiers réalisés ainsi que des futures routes à réparer.

Le cabinet d'étude NEYRAT MICHELET va réaliser un diagnostic pour le bâtiment de l'ancienne poste et les locaux de l'école de Montchaude.

4- Comité des fêtes de Lamérac

Un Tivoli va être acheté par l'intermédiaire du comité des fêtes de Lamérac, les compagnons champêtre. Le tarif est de 600 euros.

Il faudra prévoir une subvention de 600 euros dans les subventions 2018.

5- Rentrée scolaire

Magali FEUILLERE explique au Conseil Municipal qu'il faut être virgulent aux différentes remarques et observations entendus sur le corps enseignant.

Prochain conseil: vendredi 27 Octobre à 20h30

Séance levée à 21h30